

Guide Fiscal du Patrimoine – 2022 / Impôt sur le revenu



Barème d'imposition 2022 sur revenus 2021

Tranches	Taux	Calcul Rapide
Jusqu'à 10 225 €	0%	-
De 10 226 € à 26 070 €	11%	$(RNGI \times 0,11) - (1\,124,75 \times N)$
De 26 071 € à 74 545 €	30%	$(RNGI \times 0,30) - (6\,078,05 \times N)$
De 74 546 € à 160 336 €	41%	$(RNGI \times 0,41) - (14\,278 \times N)$
Au-delà de 160 336 €	45%	$(RNGI \times 0,45) - (20\,691,44 \times N)$

Contribution Exceptionnelle sur les Hauts Revenus (CEHR)

Fraction du revenu fiscal de référence	Taux applicable	
	Personne seule	Couple soumis à imposition commune
Jusqu'à 250 000€	0%	0%
De 250 001€ à 500 000€	3%	0%
De 500 001€ à 1 000 000€	4%	3%
Au-delà de 1 000 000€	4%	4%

Réductions et Crédits d'impôt

Taux et plafonds

Dons effectués en 2021 aux organismes d'aide aux personnes en difficultés	Taux: 75% Maxi: 552€ mais porté à 1 000€ suite à majoration
Dons aux œuvres d'intérêt général, d'utilité publique, aux partis politiques et aux candidats aux élections	Taux: 66% Maxi : 20% du revenu imposable Collège: 61€
Enfants à charge poursuivant leurs études	Lycée: 153€ Enseignement supérieur: 183€
Frais de comptabilité et d'adhésion à un CGA ou à une association agréée (prise en compte à hauteur de 2/3 de la dépense)	Maxi: 915€

Plafonds 2022

Charges concernées	Minimum	Maximum
Abattement de 10% pour les frais pro des salariés	448 €	12 829 €
Abattement de 10% sur les pension (par foyer fiscal)	400 €	3 912 €
Avantage max lié au quotient familial (par demie part)	-	1 592 €
Pension alimentaire enfant majeur	-	6 042 €
Pension alimentaire un enfant majeur vivant sous le toit des parents et acquittée en nature	-	3 592 €

